

L'ARCHITECTURE DE L'ÉGLISE MÉDIÉVALE SAINTE-MARIE LA DAURADE

par Quitterie CAZES *

Notre-Dame la Daurade fut l'une des grandes églises de Toulouse : mentionnée comme *basilica* par Grégoire de Tours, comme *monasterium* dans une charte donnée par Charles le Chauve en 844, elle dépendait de l'évêque et de son chapitre lorsqu'ils en firent don à l'abbaye de Moissac en 1077. Démolie entre 1761 et 1764, on peut la connaître par quelques vues anciennes et plans antérieurs à la démolition, des textes anciens, imprimés ou manuscrits : si ces documents permettent une approche globale, leur complexité n'autorise pas une étude précise. Dès le XVII^e siècle, on considéra que l'église était formée de plusieurs parties, distinctes chronologiquement : une abside, attribuée à l'Antiquité ou à la fin de l'Antiquité ; une nef, postérieure ; un massif occidental, édifié en dernier lieu. Les mosaïques qui revêtaient l'élévation intérieure de l'abside, avec ses trois rangs de niches, « redécouvertes » en 1633, en faisaient l'un des très anciens monuments chrétiens de la ville et, à coup sûr, le plus prestigieux : elles sont à l'origine d'une très abondante bibliographie (1). Le corpus documentaire disponible étant connu, à l'exception d'un nouveau plan présenté dans les pages qui suivent, l'intention sera ici de procéder à une analyse des structures architecturales de l'église.

Examen des documents graphiques

La vue du Monasticon Gallicanum

Les diverses vues et plans de Toulouse des XVI^e et XVII^e siècles n'offrent qu'une image approximative de l'église de la Daurade. En fait, la vue la plus célèbre, et la plus utile, est celle réalisée pour le *Monasticon Gallicanum* avant 1694 (fig. 1). On y voit le flanc sud de l'église. L'abside paraît posséder cinq pans : le plus méridional est éclairé par une large fenêtre couverte en plein cintre, et le pan biais, qui semble plus étroit, montre deux ouvertures plus petites et superposées. Le raccord de l'abside à la nef est bien visible dans l'élévation, et leur jonction est également marquée, au faite du toit, par un petit clocheton. Le mur méridional de la nef ne présente aucun contrefort. Il est percé de fenêtres couvertes en plein cintre qui peuvent correspondre à autant de travées, deux à la même hauteur et une troisième un peu plus haut jouxtant le massif occidental. Un oculus existe à gauche et légèrement au-dessus de la fenêtre la plus orientale. Une série de neuf mirandes se voit juste en dessous de la limite du toit. L'extrémité occidentale de la nef paraît comporter cinq ouvertures de taille décroissante dans la partie supérieure ; elle est surmontée par un clocher-mur à deux ouvertures. Paraissant adossé au flanc nord de la nef se trouve un clocher dont

* Communication présentée le 6 mai 2003, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2002-2203 », p. 281.

1. En dernier lieu, M. SCHELLÈS, « L'ancienne église Notre-Dame la Daurade à Toulouse, essai de présentation critique », dans *M.S.A.M.F.*, t. LIII, 1993, p. 133-144. La très importante thèse de J. CAILLE, soutenue en 1963, est en cours de publication aux éditions du CTHS (Paris) sous le titre *Sainte Marie « la Daurade » de Toulouse* : il s'agit à la fois d'un examen exhaustif de l'immense bibliographie et d'une restitution du cartulaire urbain de la Daurade au XV^e siècle.

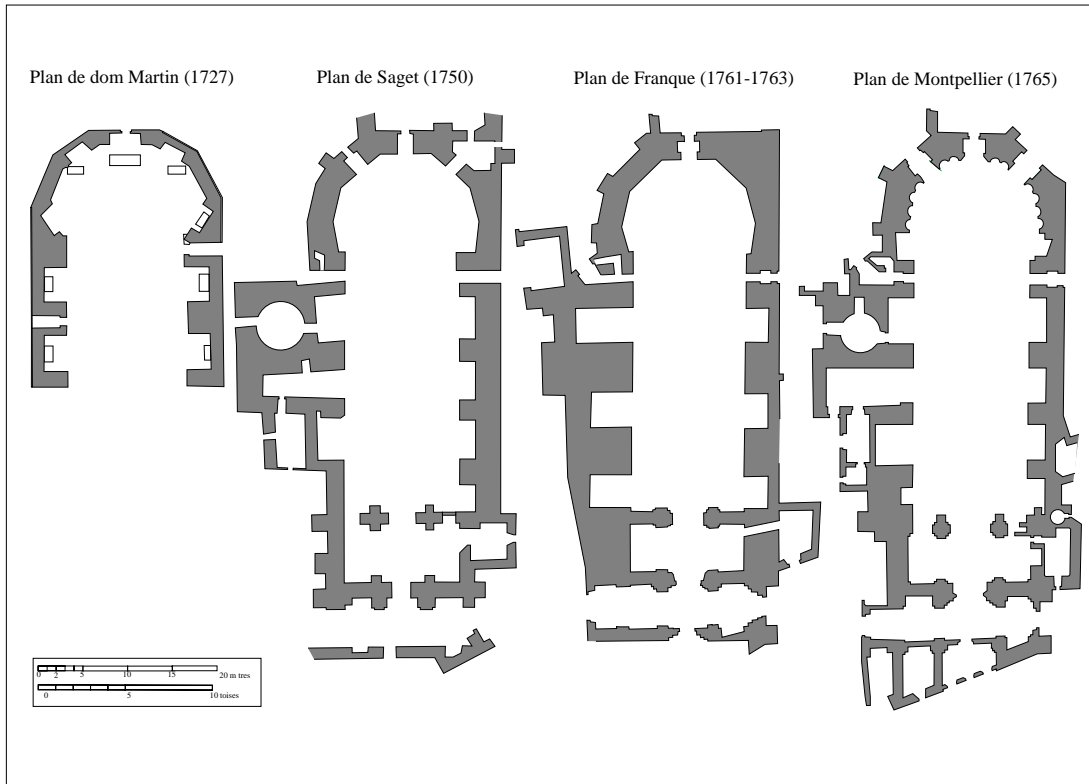


FIG. 3. PLANS DE DOM MARTIN (1727), SAGET (1750), FRANQUE (V. 1761), ET DE MONTPELLIER (1765) remis à la même échelle.
Dessin Q. Cazes.

(menant au cloître). Une porte est ouverte à l'est, dans l'axe, et les murs des pans biais de l'ouest et de l'est présentent quatre renforcements, dont l'un au moins, celui du sud-ouest, est occupé par un autel. La nef, dont seules les deux travées orientales sont figurées, présente des renforts intérieurs entre lesquels ont été disposés des autels ; le pilier médian dans le mur septentrional est percé d'un passage (menant au clocher).

Le plan Saget (fig. 3)

Dressé vers 1750, le plan Saget couvre toute la ville de Toulouse ; si seuls les contours des moulons sont donnés, les plans des édifices religieux sont assez précisément tracés. Pour la Daurade, Saget a dressé le plan de l'église, du cloître, de la salle capitulaire et de la chapelle attenante, des sacristies à l'est (4).

Les murs de l'abside présentent des pans coupés ; trois portes existent à l'est, dans l'axe et dans chacun des pans adjacents. Au nord-ouest, on note la présence d'un petit escalier dans l'œuvre. Deux petits passages, vers le cloître au sud, vers la place de la Daurade au nord, marquent l'extrémité orientale de la nef unique. Les murs gouttereaux sont intérieurement scandés de piliers qui s'échelonnent à peu près uniformément mais à l'ouest, il n'y en a que sur le côté sud. Le mur septentrional a été largement reperçé : dans la première travée orientale, une porte donne accès à un

4. Le dessin que nous en donnons ici n'est pas d'une grande précision, car il s'agit d'un agrandissement du dessin original.

Le plan conservé aux Archives départementales de l'Hérault (fig. 3 et 4)

C'est à Geneviève Durand que nous devons la connaissance d'un plan, apparemment inédit, qui est de loin le plus précis de ceux que nous connaissons (8). Il s'agit du *Plan de l'ancienne et nouvelle église de la Daurade avec les changements projetés sur le passage entre la maison du curé et l'église. La couleur jaune: ancienne église; la couleur rouge: nouvelle église. Copie d'après l'original à Toulouse le 19 octobre 1765, frère Bourdet syndic*: la légende indique bien qu'il s'agit d'une « copie d'après l'original », cet original dressé probablement avant la démolition de l'édifice et qui ne paraît pas avoir été conservé. Sa grande précision apparaît d'emblée avec le dessin de l'abside: le tracé des niches, celui des portes et des petites chapelles latérales autorisent un début d'interprétation. Les deux portes situées dans les pans coupés orientaux s'insèrent d'une manière très rigoureuse dans la succession des niches et leur sont probablement contemporaines; ce n'est pas le cas de la porte axiale dont l'ouverture présente intérieurement de larges chanfreins qui permettent un raccord plus ou moins précis avec les niches environnantes. Les deux chapelles situées symétriquement de part et d'autre de l'entrée de l'abside ont des formes différentes, qui correspondent sans doute à des périodes différentes d'aménagement.

Comme sur le plan de Franque analysé précédemment, les gros supports de l'entrée de l'abside sont percés de passages menant vers le cloître au sud, vers la place de la Daurade au nord. C'est pour la nef que le dessin est tout autre, se rapprochant beaucoup plus de ce qui était donné par Saget. Entre l'arc triomphal de l'abside et les piliers cruciformes du massif occidental, trois renforts intérieurs scandent l'élévation et déterminent quatre travées. Au sud, ils font corps avec le mur gouttereau. Au nord, les modifications ont été plus nombreuses: dans la travée la plus orientale, une porte donne accès à une salle de plan circulaire, environnée d'épaisses maçonneries qui correspondent au soubassement du clocher; la deuxième travée se prolonge profondément pour former une salle allongée ayant un accès vers la place de la Daurade et un autre vers une salle annexe; dans la troisième travée, le renforcement est plus marqué qu'au sud; la dernière travée ne présente qu'une sorte de niche, incluse dans un énorme massif de maçonnerie.

À l'ouest, d'autres différences apparaissent. Les piliers cruciformes qui matérialisent la séparation de la nef et de l'avant-nef présentent un dossier plus conséquent vers l'est et de petits murets établissent un resserrement du passage méridional. Au sud, le mur gouttereau semble avoir disparu au profit d'une simple cloison et d'une porte donnant accès à une chapelle latérale (celle qui apparaît sur la gravure du *Monasticon Gallicanum*), qui ouvre également vers l'extérieur par une petite porte; dans la maçonnerie du mur nord de la chapelle et du mur gouttereau de la nef est logé un escalier en vis, dont la porte donne également sur l'extérieur.

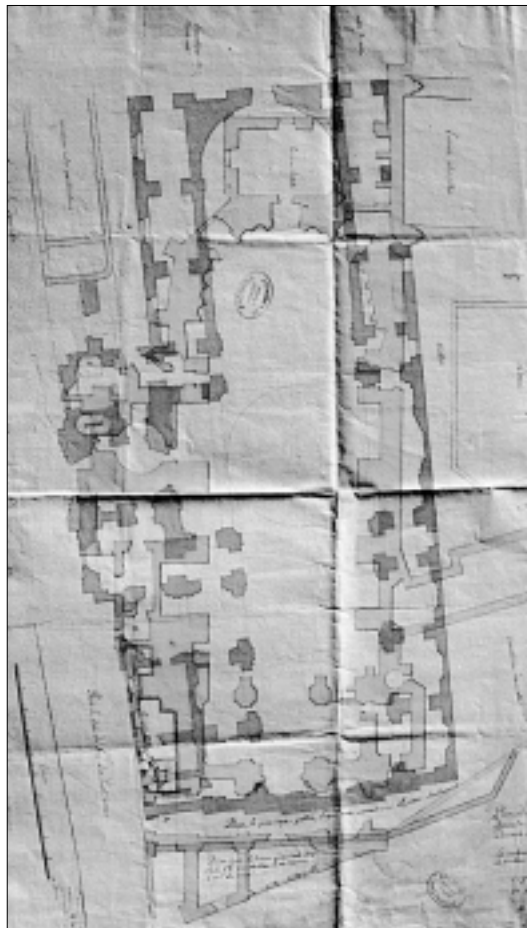


FIG. 4. PLAN DE LA DAURADE, « D'APRÈS L'ORIGINAL », A.D. Hérault, C 498-1 (1). Cliché G. Durand.

8. A.D. Hérault, C 498-1 (1). Avec, évidemment, mes plus vifs remerciements à Geneviève Durand!

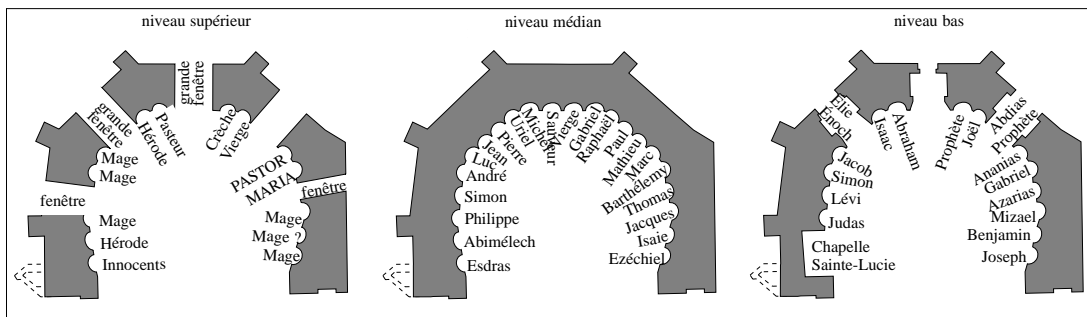


FIG. 5. PROPOSITION DE RESTITUTION EN PLAN DES TROIS NIVEAUX DE L'ABSIDE, avec la position des figures de mosaïque d'après la description de dom Lamothe. Dessin Q. Cazes.

à être pourvues de vitraux (13); le décor semble tenir compte de leur présence (la fenêtre cintrée du côté nord conservait au XVII^e siècle un décor de mosaïque sur ses jambages). Chacun des trois pans orientaux possédait une porte : les piédroits des deux latérales étaient ornés de mosaïques et ces issues peuvent donc être considérées comme contemporaines du décor. La porte nord, « où était jadis la porte de l'église » fut en partie murée et transformée en chapelle Saint-Pierre. La porte sud est dite « porte du couloir menant à la Sainte Image et à la sacristie ». L'ouverture située dans l'axe est la seule pour laquelle dom Lamothe précise qu'elle était couverte en plein cintre (« *fornice munitum* ») (14) : peut-être était-elle postérieure aux autres, ce que semble confirmer l'examen du plan de Montpellier.

Enfin, une chapelle dédiée à sainte Lucie avait été ménagée dans le pan le plus occidental côté nord, occupant l'espace de deux niches. En position symétrique, un autre autel est représenté sur le plan de dom Martin : n'apparaissant pas dans la description de dom Lamothe, il appartient probablement à la campagne d'embellissement du sanctuaire décidée par les Mauristes vers 1640.

Couverture

L'espace de l'abside était couvert d'une « coupe », selon dom Martin qui précise qu'on dut la démolir en 1703 parce qu'elle pesait trop sur les maçonneries, et c'est à l'occasion de cette démolition que l'on aurait découvert la présence d'un oculus zénital (15). La planche qu'il donne dans son ouvrage montre effectivement une coupole heptagonale en plein cintre.

Dans les années 1760, une « coupole » formait la couverture de cet espace, et deux pendentifs permettaient son rattachement à l'arc doubleau situé à la jonction de l'abside et de la nef. Si l'on en croit l'élévation qui illustre les propos de dom Martin et les dimensions qu'il donne aux niches, la coupole commençait à environ 14 m du sol : elle était par conséquent beaucoup plus basse que la nef (pour laquelle on n'a qu'une seule indication : son mur gouttereau

13. La fenêtre du pan axial est ainsi décrite : *Est fenestra major ecclesiae medium arae majoris respiciens quae cum sit a orientem posita magnum ex se ingerit templo lumen* (f° 232); les deux baies qui l'encadrent sont désignées de cette façon : *Fenestra major a parte Evangelii... Fenestra major Epistolae* (f° 232, 232 v°); les deux ouvertures du pan suivant sont ainsi qualifiées : *Est fenestra vitrea in uno arcu habens imagines Sanctae Mariae cum puero Jesu et S. Annae, hinc inde in opere musivo perdices tres in quadris aureis conspiciuntur* (pour le côté nord) et : *Est fenestra vitrea ut supra: supra claustrum et meridiem versus* (pour le côté sud) (f° 232, 232 v°); c'est cette dernière que l'on voit sur la gravure du *Monasticon Gallicanum*.

14. Au nord : *In arcu constituente capellam S. Petri (sub qua olim porta ecclesiae) sunt duae imagines duorum prophetarum quarum una habet ad caput verbum istud ENOC et altera e regione, item ad caput verbum istud ELIAS* (f° 234 v°); au sud : *Porta seu via ad sacram imaginem et sacristiam duas habens in arcu suo se invicem e regione respicientes imagines Prophetarum, sed anonyms tantum ab anno 1628 et quibus una erat ABDIAS, ut et ipse vidi, alteram vero detegere non valui* (l'« image sacrée » est la statue de la Vierge noire qui trône à l'autel majeur).

15. Dom MARTIN, *La religion des Gaulois*, t. 1, p. 46, cité par J.-F. de MONTÉGUT, *op. cit.*, p. 70-71 : « Ce beau décagone étoit couvert d'une "coupe" dont la partie qui couvroit tout l'hémicycle qui subsiste encore [a duré jusqu'en 1703] qu'on la mis bas, parce qu'on s'aperçut que son poids énorme faisoit surplomber le mur de tous les côtés ». Après avoir levé quelques assises, on découvrit une ouverture d'environ cinq « pieds en tous sens, dont on n'avoit aucune connaissance, parce qu'on avoit eu la précaution d'en boucher les deux extrémités : c'étoit un canal pour recevoir le jour, à peu près semblable à celui qu'on voit au Panthéon de Rome, & aux autres Temples Gaulois ».

observateurs ne paraissent pas prendre en compte d'éventuelles modifications des élévations. Enfin, il aurait fallu apprécier la part des procédés de construction : si le « mur extérieur » est fait de deux parements de brique enserrant un blocage de galets coulés dans du mortier, on peut imaginer que l'élévation des niches était toute de brique : est-ce la raison pour laquelle nos prédécesseurs ont reconnu deux élévations ?

La crypte

Enfin, l'abside comportait une crypte. Les deux entrées de celle-ci sont visibles sur le plan partiel du XVII^e siècle conservé aux Archives Nationales. Cette crypte est également mentionnée par les auteurs anciens : pour dom Chantelou, elle occupe toute la superficie de l'abside (26), Chabanel mentionne les « caveaux » qui sont sous l'abside (27), dom Martin évoque « ... la crypte qui règne sous le sanctuaire... » (28), un bénédictin du Mas-Grenier la décrit comme petite et voûtée : *sub octogone videtur subterraneum parvum concameratum ad quod descenditur ab utraque parte graduum navis ad santuarium* (29). Elle comportait un autel dédié à Notre-Dame de Bethléem (30), mentionné également dans des testaments (31).

La nef et le clocher

Aucun des auteurs ne met en doute le fait que la nef était un ajout à l'abside. Pour Chabanel, « ces deux aisles ou murailles [qui forment les murs de la nef] surmontent le demy rond du vieux temple qui environne le grand autel, & paroissent auoir esté là comme cousuës et adioustées » (32); pour dom Chantelou, « on voit apertement avoir esté aboutée la nef de l'église toute différente » (33). Cette rupture apparaît bien sur la gravure du *Monasticon Gallicanum*. Selon Chabanel ce sont les comtes de Toulouse qui ont « faite [l'église] toute à neuf vouter & reuestir par dedans du contremur qui soustient la nouvelle voute, sans toucher aux vieilles murailles, ny au demy-rond du temple ancien » (34).

L'auteur des « Observations sur le dôme de la Daurade... », en 1760, constate que « la voûte [...] n'est proprement qu'un berceau en tiers point sans lunette ni fenêtre, portant en plein dans toute sa longueur sur les murs latéraux, toute de brique et épaisse partout de deux pieds non compris les arcs doubleaux qui sont de même épaisseur » (35); un peu plus loin, il cite « les trois murs contigus qui forment entre eux toute l'épaisseur du mur latéral de la nef dans toute sa hauteur » (36), bien visibles au massif percé du passage menant au cloître, à la jonction de l'abside et de la nef. Une mention de 1680 précise que les « galeries hautes qui avancent beaucoup des deux

26. BnF, ms lat. 13845, f° 49: «... et plus, n'y a-t-il pas sujet de croire que la chapelle soubterraine qui contient tout ce demy-rond... ».

27. J. de CHABANEL, *De l'Antiquité...*, p. 65: « l'hémicycle de la muraille qui environne le grand autel et les caveaux qui sont au-dessous... ».

28. Dom MARTIN, *La religion...*, t. I, p. 164.

29. A.D. Haute-Garonne, 102 H 7, f° 2 v°, cité par J. CAILLE, 1963, p. 153, note 449.

30. « Le 19 septembre [1764], à midi, fut posée la première pierre de la nouvelle église faite par MM. les Bénédictins. Elle fut placée au bas du fondement, vis à vis et presque au pied de la chapelle de saint Martin, dans le Consistoire appelé de Toussaints, derrière leur ancienne sacristie, sur lequel terrain ces moines ont anticipé de bâtir leur chœur, qu'ils veulent faire, dit-on, à l'instar de celui des Chartreux, l'autel principal devant se trouver au milieu justement sur la voûte du souterrain qu'on appelait Bethléem » (E. LAMOUELE, *Toulouse au XVIII^e siècle d'après les « Heures perdues » de P. Barthès*, Toulouse, J. Marqueste éd., 1914, p. 253). Cette appellation de « Bethléem » renvoie probablement au type des cryptes circulaires dédiées à la Vierge, et qui rappellent la Crèche, telle celle de Saint-Michel de Cuxa.

31. Par exemple, legs du RP Jean Jacques de la Croix, prêtre religieux : par testament, il donne et lègue à la « chapelle Nostre dame de Betlehem de l'église N.-D de la Daurade » 300 livres pour l'achat d'une lampe d'argent et 500 livres pour son entretien (A.D. Haute-Garonne, 102 H 95, Registre des contrats, f° 166, 6 août 1678); « testament de M^{me} Guillaumette de Lezens, vve de M. de Cominian, cons. du Roy, publié par M^e Berguou, n^e, le 22 avril 1691 », selon lequel elle lègue 3000 livres au monastère, 2000 « à charge par lesd. RP religieux de dire une messe annuellement et à perpétuité pour le repos de son ame, immédiatement après le jour et feste de Nostre Dame de la Conception, et 1000 livres aux chappelles de Nostre Dame de Betlehem et du Sepulchre qui sont à l'église dud. Monastère » (102 H 96, Répertoire des actes de contrats, f° 8).

32. J. de CHABANEL, *De l'Antiquité...*, p. 98-99.

33. BnF, ms lat. 13845, f° 48 v°, cité par J. CAILLE, 1963, p. 126.

34. J. de CHABANEL, *De l'Antiquité...*, p. 100-101.

35. « Observations sur le dôme de la Daurade et sur le reste de l'église » (A.D. Haute-Garonne 102 H 3, f° 1 v°-2, 1760).

36. « Observations sur le dôme de la Daurade et sur le reste de l'église », 7^e point (A.D. Haute-Garonne 102 H 3, f° 2, 1760).

tout le bas de l'Eglise. De manière que les Paroiciens, qui ne pouvoient aller à la Chapelle paroiciele de S. Michel pour ouir les diuins Offices qu'avec grande incommodité, montans par un meschant degré, dont on voit encores quelques marches sur la petite porte de fer par laquelle on passe au Cimetière de l'eau... » (45).

D'autres mentions explicites en sont données par les documents des XVII^e et XVIII^e siècles. Au XVII^e siècle, la disposition du chœur ne convient plus aux moines : lorsqu'ils vont chanter la grand-messe, les moines sont obligés de « descendre dans le cloître » (46). Le chœur est mal éclairé « à cause que la muraille du fond de l'église qui doit leur donner le iour n'a que deux ou trois petites ouvertures » (47). En outre, il n'est pas d'usage commode, « d'autant qu'il est composé de quatre gros piliers qui sont quatre grosses masses de bricques qui en occupent plus de la moitié..., les dits piliers séparant les chèzes du chœur » (48). On envisage donc de le refaire.

En 1683, le bail à besogne, passé à Arnaud et Géraud Cirarol, maîtres-maçons, et François Dumont, maître tailleur de pierre (49), mentionne qu'ils devront démolir la voûte au-dessus du chœur sur la longueur de huit cannes (14,37 m) et les piliers qui les soutiennent, jusqu'au pavement du chœur ; ils démoliront une partie du mur « qui est du côté de Garonne » et les « arceaux et galeries... à main droite en entrant dans l'église ». Ils devront également bâtir une nouvelle voûte, à la « mesme hauteur et simétrie » que celle du reste de la nef avec deux arcs doubleaux, et une muraille au fond de l'église avec des ouvertures. Ils feront aussi des portes pour « entrer du cloître au chœur du côté du cimetière » (c'est-à-dire au sud, vers le cimetière des comtes) avec un « arceau pour porter le degré ». Enfin, ils boucheront des « trous qui sont dans la muraille qui regarde le jardin de Garonne » et feront une porte et une fenêtre à la chambre à faire « sur les archives ». Ce document confirme la localisation du chœur à l'ouest par la proximité du « jardin de Garonne », du cimetière (des Comtes), et l'emplacement des archives (50) (également cité lorsqu'il est question d'agrandir la maison curiale qui se trouvait entre la tour du pont couvert et l'entrée de l'église). Il indique aussi que les voûtes doivent être refaites comme celles de la nef.

Enfin, en 1760, on explique que « le chœur des religieux se trouve en haut et par ce moyen il n'occupe point de place dans le terrain de l'église » (51).

Dans la mesure où il s'agit d'un chœur haut, il ne peut avoir pris place que dans le massif occidental tel qu'il apparaît dans la gravure du *Monasticon Gallicanum*. Les quatre piliers à abattre sont probablement la partie supérieure des quatre supports (piliers cruciformes et ressauts du portail) que l'on trouve au rez-de-chaussée.

Le plan de Montpellier montre cependant une nette différence dans les supports entre les parties à l'est et à l'ouest du mur de fermeture de l'église : les épaisseurs des murs et des supports sont importantes et cohérentes à l'est, alors que les murs et supports sont plus minces à l'ouest. On peut difficilement imaginer, sur la foi de ce seul plan, que ces deux travées portent une seule et même élévation : c'est pourtant ce que nous proposons de restituer dans notre axonométrie, les arguments de la longueur des voûtes donnée dans le contrat de 1683, de la vue du *Monasticon* et des différentes autres mentions nous paraissant déterminants.

L'accès se faisait depuis l'étage supérieur du cloître (52). Selon Chabanel, les moines pouvaient accéder au chœur « (comme ils font encore à présent) du caquetoir qui est sur le cloître le long d'un degré couuert fait entre

45. J. de CHABANEL, *De l'estat et police...*, p. 32-33.

46. A.D. Haute-Garonne, 102 H 49, délib. Seniors, 26 oct. 1680, f° 7 : « Le RP Dom Jacques Hody, prieur claustral de ce monastère Notre Dame de la Daurade ayant assemblé les Senieurs leur a proposé que Monseigr l'Evesque de Rieux a demandé qu'on fit une ouverture dans la chapelle de Montrabé située dans notre cloître dans laquelle ses ancêtres sont enterrés, en sorte qu'on peut y entrer par l'Eglise sans passer au cloître, offrant pour cela quarante pistoles. En suite de quoy leur a représenté que suivant l'avis des architectes la chose peut se faire sans inconvénient et pour ladite somme en faisant ladite Chapelle vers le cimetière jusque à la porte de fer et ouvrant un arceau qui est au dessus de ladite porte, et qu'au reste cette réparation non seulement servira à la décoration de l'Eglise, mais sera très commode à la communauté parce qu'on pourra chanter sans sortir du chœur les grandes messes qu'on est obligé souvent de dire dans ladite chappelle au lieu qu'à présent il faut descendre dans le cloître pour les chanter et y laisser entrer les layques hommes et femmes... ».

47. A.D. Haute-Garonne, 102 H 49, délibérations avec les Seniors, 26 oct. 1680, f° 7 v°.

48. A.D. Haute-Garonne, 102 H 50, livre des actes capitulaires, 15 mai 1680, f° 9.

49. A.D. Haute-Garonne, 102 H 95 (Registre des contrats), 29 janvier 1683, f° 224 v°-227 ; également dans A.D. Haute-Garonne, 3 E 485, notaire Balaguier, 2^e registre, f° 22 v°-23 v°. Ces travaux sont également cités dans le manuscrit de dom Odon LAMOTHE (BnF, ms 12 680, f° 294-96 : voir abbé DEGERT, « Démolitions et reconstructions à la Daurade au XVII^e s. », *B.S.A.M.F.*, 32-6, séance du 28 mars 1905, p. 296-298).

50. A.D. Haute-Garonne, 102 H 97 (registre des contrats), délibérations des États du Languedoc du 2 janvier 1768, f° 277-279 : la maison presbytérale « au-dessus de laquelle les religieux bénédictins ont quelque pièce qui fermoit leur ancien chœur... ».

51. A.D. Haute-Garonne, 102 H 2, pièce 16 : « Observations à faire sur le neuvième projet dressé par M. François Franque, Architecte du Roy pour l'église de la Daurade » (s.d., vers 1761).

52. L'existence de deux galeries superposées pour le cloître est attestée par la gravure du *Monasticon Gallicanum*, mais aussi par des mentions textuelles qui citent « cloître haut » et « cloître bas » (A.D. Haute-Garonne, 102 H 2, pièces 14 et 15, vers 1761).

Le réexamen des sondages archéologiques de 1961

En 1961, les professeurs Delaruelle, Labrousse, Durliat et l'architecte Pierre Fort réalisèrent trois sondages à l'emplacement de l'ancienne abside de la Daurade, espérant découvrir des éléments qui leur permettraient d'approcher l'épineux problème de la datation et surtout celui de l'existence ou non d'un décagone préalable. Les quelques segments de maçonnerie découverts ne paraissant pas apporter de solution, ils n'allèrent pas plus avant mais prirent soin de préserver ces vestiges dans une crypte archéologique. C'est ainsi qu'en avril 2003, il a été possible de réexaminer ces sondages et d'en proposer une nouvelle interprétation (54). Deux éléments majeurs ont ainsi été identifiés. Le premier est le soubassement d'un très gros massif de galets pris dans du mortier, qui correspond à la fondation du piédroit nord de l'arc triomphal de l'abside. Une limite incontestable de sa paroi méridionale montre qu'il n'y a pas de pan supplémentaire en direction du sud : il n'y a donc jamais eu de décagone. En second lieu, la face occidentale de ce gros massif est venue se plaquer contre la tranche d'un mur de direction est-ouest, plus ancien. On peut dès lors imaginer (mais une confirmation par des fouilles plus étendues serait nécessaire) un scénario selon lequel l'extrémité orientale d'une salle aurait été réaménagée par la construction de l'abside à pans coupés.

Synthèse : proposition de chronologie relative (fig. 7)

L'abside

La datation de l'abside dépend de deux variables.

La première concerne la construction elle-même. La plupart des auteurs admettent deux phases, une dans l'Antiquité (gauloise ?), l'autre à la fin de l'Antiquité. Le réexamen des sondages archéologiques permet, semble-t-il, de trancher : la seule occupation antérieure à l'abside se traduit par un segment de grand mur est-ouest qui a pu être réutilisé comme mur gouttereau de la nef. D'autre part, la grande régularité du tracé interne de l'abside impose de considérer le sanctuaire comme une forme architecturale cohérente. Car tel que nous le comprenons, le tracé intérieur (pan axial de 20 pieds, les autres de respectivement 17, 14 et 11 pieds) autorise difficilement une fermeture : si l'abside est ouverte vers l'ouest dès l'origine, on peut supposer qu'elle était déjà accompagnée d'une nef. Enfin, lors de la démolition de l'église, la découverte de briques estampillées de noms romains comme ATIUS, SABINIUS, GENIALIS, APOLUS, NICI, F. O.P.S. (55), laisse entendre, par leur diversité, qu'elles étaient en emploi (et les fouilles archéologiques récentes ont

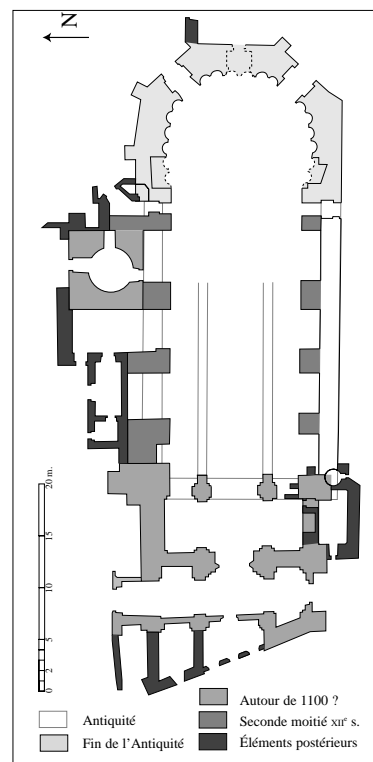


FIG. 7. PROPOSITION DE PHASAGE CHRONOLOGIQUE SOMMAIRE DU PLAN DE L'ÉGLISE. Dessin Q. Cazes.

54. On trouvera dans le même volume le détail de l'argumentation : J.-L. BOUDARTCHOUK, Q. CAZES, « Les sondages de 1961 dans l'abside de l'église ancienne de la Daurade », *infra* « Bulletin de l'Année Académique 2002-2003 », et « Les fouilles de la Daurade en 1961 », dans J. CAILLE, *Sainte-Marie « la Daurade » de Toulouse*, Paris, CTHS, à paraître.

55. J.-F. de MONTÉGUT, « Recherches sur les Antiquités de Toulouse », *op. cit.*, p. 73. NICI (Nicefori) est attesté pour l'époque tibérienne, SABINIUS (s'il s'agit d'une variante de SABIN) est attesté pour le I^{er} siècle ; O.P.S. pourrait être une mauvaise lecture de Q.P.S daté de la seconde moitié du I^{er} siècle ; des briques marquées ATIUS ont été datées par archéomagnétisme des années 40, des briques marquées GENIALIS ont été découvertes dans une fosse-dépotoir de la place Saint-Étienne (Haut-Empire ?) : Ch. RICO, « L'artisanat de la brique », dans *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, ouv. coll., Coll. de l'École française de Rome, 281, Toulouse, 2002, p. 255-268.

que la majeure partie des bouleversements subis par le mur gouttereau sont postérieurs à l'édification du clocher, et notamment la mise en place de la voûte en berceau brisé.

Le clocher de la Daurade offre de grandes parentés avec celui de Saint-Pierre-des-Cuisines, de plan carré comme la travée de chœur qui le supporte, à deux étages au moins, dont chaque face était percée de trois ouvertures rectangulaires, et que l'on peut dater des alentours de 1100 (60).

Le voûtement

Le voûtement a pris appui sur de forts piliers probablement reliés par des arcs longitudinaux dans leur partie supérieure, le couvrement en berceau brisé étant porté par des arcs doubleaux. Il est vraisemblable que l'église fut alors rehaussée. Le système de support des voûtes ne donne en lui-même aucune indication chronologique : l'utilisation d'arcs latéraux pour soutenir le poids de la voûte existe déjà à Saint-André de Sorède au milieu ou dans la seconde moitié du XI^e siècle (61). L'usage en devient beaucoup plus courant au XII^e siècle, et rencontre ici l'emploi du berceau brisé : on pensera par exemple à Saint-Étienne d'Agde, après 1183 (62).

Le massif occidental

Le massif occidental montre une nette articulation en travées. Les éléments de chronologie les plus pertinents sont les piliers cruciformes à dosserets qui forment la séparation avec la nef, et le couvrement du passage public qui se fait sur quatre travées séparées par des arcs doubleaux, les intermédiaires étant constitués d'un simple pilastre : la construction appartient à l'époque romane (63). L'existence même du passage public permet une précision. C'est une contrainte pas banale, pour un monastère aussi prestigieux, de voir l'extension de son église limitée par une telle servitude. Mais la rue Lanternières, qui borde le monastère à l'ouest, devait rester accessible, tout comme le cimetière comtal dont la création avait été obtenue d'Urbain II par Guillaume IV pour lui et pour les siens (64). Ce cimetière, bien distinct de celui du monastère, situé au chevet de l'église – c'est le cimetière dit de Toussaint –, ne dépendait pas des Bénédictins (65). On doit donc supposer que le massif occidental est postérieur à la création du cimetière.

Une autre caractéristique architecturale du massif occidental est la liaison de ses contreforts latéraux par des arcs. K. Horste supposait qu'ils faisaient référence aux bandes lombardes du premier art roman (66) mais attribuait cette construction à Guillaume IV ; cette forme a également pu faire penser à l'élévation extérieure de l'église des Jacobins, de la fin du XIII^e siècle, d'autant que les auteurs des notes de l'*Histoire générale de Languedoc* avaient mal interprété un texte qui leur faisait dire qu'« en 1230, l'évêque Foulque [avait posé] la première pierre de l'église de la Daurade » (67) ; mais J. Chalande a justement restitué aux Jacobins la pose de cette première pierre (68). Cependant, l'époque romane a également utilisé de telles formes. Il n'en subsiste pas à Toulouse, mais c'est la formule que l'on utilise pour l'élévation occidentale du clocher-porche de Moissac lorsqu'on le fortifie dans les années 1115-1130 (69) ; la cathédrale d'Agde, plus tardive et plus lointaine, en donne un bel exemple du dernier quart du XII^e siècle (70).

60. Nous avons proposé de dater ce clocher plutôt du XIII^e siècle que du XI^e (Q. CAZES, *L'ancienne église Saint-Pierre-des-Cuisines à Toulouse*, M.S.A.M.F., 1988, p. 57), mais l'examen des restes de chapiteaux conservés – avec un simple épannelage corinthien – permet de resserrer la fourchette chronologique autour de 1100.

61. On remarquera qu'à Saint-André de Sorède, il s'agit également de renforcer des murs existants.

62. J. NOUGARET et A. BURGOS, « Saint-Étienne d'Agde », dans *Languedoc roman*, coll. Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1975, p. 245-252.

63. L'absence de ressaut dans les pilastres du passage interdit d'y voir le support de voûtes d'ogives, et l'on restituera plutôt une succession de voûtes d'arêtes.

64. Dom DEVIC, dom VAISSÈTE, *Histoire générale du Languedoc*, 3^e éd., Toulouse, Privat, 1872-1906, t. V, texte CCVII.

65. Les religieux, lorsqu'ils font construire leur hôtellerie en 1631 contre le mur occidental du cloître, sont obligés de laisser le rez-de-chaussée accessible parce qu'il s'agit du terrain public du cimetière et qu'ils doivent en laisser l'accès libre ; ils sont donc obligés d'édifier la façade sur une série de piliers, très visibles sur la gravure du *Monasticum Gallicanum* : A.D. Haute-Garonne, 102 H 100, pièce 33, f^o 5-6.

66. K. HORSTE, *op. cit.*, p. 52.

67. Dom DEVIC, dom VAISSÈTE, *Histoire générale de Languedoc*, 3^e éd., Toulouse, Privat, 1872-1906, t. IV, p. 355, repris par J. de Malafosse, B.S.A.M.F., 17 juin 1893, p. 29 et 31.

68. J. CHALANDE, *Histoire des rues de Toulouse*, II, p. 170, n. 1.

69. M. SCHELLÈS, É. UGAGLIA, M.-A. SIRE, *La ville de Moissac. Tarn-et-Garonne*, Images du Patrimoine, Toulouse, 1986, p. 21.

70. J. NOUGARET et A. BURGOS, « Saint-Étienne d'Agde », dans *Languedoc roman*, coll. Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1975, p. 245-252.